



Réseau Africain sur les infections ostéo-articulaires : Une section de la Société Européenne des infections ostéo-articulaires

Contexte

Depuis sa création, la Société européenne des infections ostéo-articulaires (EBJIS) a pour mission de soutenir la formation et la collaboration scientifique à travers le monde afin d'améliorer le diagnostic, le traitement et la prévention des infections osseuses et articulaires. Les infections ostéo-articulaires (y compris les infections liées aux fractures, l'ostéomyélite et les infections des prothèses articulaires) surviennent dans les régions du monde où les ressources nécessaires pour fournir des soins de haute qualité sont les plus limitées. Les défis particuliers auxquels sont confrontés les milieux défavorisés en matière de prévention et de traitement des infections osseuses et articulaires (IOA) doivent être relevés afin de garantir l'équité dans la prestation des soins de santé. Réseau Africain sur les infections ostéo-articulaires (RAIOA) est un groupe de personnes qui se sont réunies sous l'égide de l'EBJIS afin d'améliorer les soins liés aux IOA dans le continent africain.

But et objectifs

L'objectif de ce réseau est de fournir un forum de collaboration et d'échange de connaissances et d'idées relatives à la prévention, au diagnostic et au traitement des IOA en Afrique.

Les cinq objectifs clés sont les suivants :

1. Etablir un réseau de communication et collaboration afin de faciliter les liens entre les cliniciens pour partager les meilleures pratiques
2. Recherche visant à constituer une base de données factuelles pertinentes pour les milieux à faibles ressources et à recueillir des données susceptibles d'influencer les politiques de santé dans la région
3. Élaboration et soutien de lignes directrices adaptées au contexte
4. Éducation et formation sur la prévention, le diagnostic et le traitement des IOA
5. Sensibilisation au fardeau de la maladie et à l'impact des IOA en Afrique et promotion de la mise à disposition des ressources nécessaires

Valeurs

Collaboration : nous chercherons à travailler en collaboration avec d'autres groupes, d'autres disciplines et d'autres spécialités dans la mesure du possible.

Transparence : nous ferons preuve d'ouverture quant à notre approche, nos objectifs et notre travail.

Inclusion : nous ferons place à toutes les parties intéressées, indépendamment de leur langue, de leur sexe, de leur orientation sexuelle, de leur origine ethnique ou de leur groupe socio-économique.

Approche scientifique : nous chercherons à toujours travailler avec les meilleures données disponibles.

Synergie : rassembler les experts et les ressources nécessaires pour atteindre nos objectifs.

Gouvernance

Le Réseau africain des infections ostéo-articulaires (RAIOA-ABJIN) fonctionnera comme une section régionale de la Société européenne des infections ostéo-articulaires (EBJIS).

Sa création et son fonctionnement seront coordonnés par le comité directeur de l'ABJIN et son travail sera soutenu par les responsables des groupes de travail.

Comité exécutif fondateur

Le comité exécutif fondateur de l'ABJIN est un groupe de membres de l'EBJIS qui s'intéressent particulièrement aux soins prodigués aux patients atteints d'infections osseuses et articulaires en Afrique.

Le comité exécutif fondateur comprend les membres suivants :

- a) Responsable du comité
- e) Responsables des groupes de travail
- f) Autres membres

Le comité exécutif fondateur de l'ABJIN s'efforcera de créer d'ici 2026 un comité exécutif composé de 8 membres ayant les fonctions suivantes :

- a) Président
- b) Vice-président
- d) Secrétaire général
- e) Cinq autres membres, dont au moins deux autres membres fondateurs du comité exécutif

Les membres du comité exécutif sont nommés pour une période de deux ans et peuvent être renommés deux fois consécutives. Le vice-président, après un mandat de deux ans, devient d'office président pour les deux années suivantes, puis président sortant pendant deux ans.

Lorsque des membres du comité exécutif démissionnent pendant leur mandat, le comité exécutif peut intégrer un nouveau membre pour la durée restante du mandat. Le poste vacant au sein du comité exécutif sera alors pourvu lors de la prochaine assemblée annuelle.

Processus de sélection du comité exécutif fondateur

Les postes vacants au sein du comité exécutif ne peuvent être pourvus que par des membres de l'ABJIN.

Les nouveaux membres du comité peuvent être proposés par tout membre actuel du comité et appuyés par un autre membre. Tout membre de l'ABJIN peut également se porter candidat.

Les propositions et candidatures des membres du comité seront communiquées au comité exécutif et discutées lors de la réunion trimestrielle suivante, à l'issue de laquelle une décision sera prise.

Futurs comités exécutifs

Composition

Les comités exécutifs de l'ABJIN seront composés de 8 membres ayant un intérêt direct dans les soins prodigués aux patients atteints de IOA en Afrique.

Au moins quatre des 8 membres du comité exécutif doivent être basés en Afrique. Le Comité exécutif doit veiller à l'équilibre géographique afin que l'Afrique du Nord, l'Afrique du Sud, l'Afrique de l'Est et l'Afrique de l'Ouest soient représentées.

L'adhésion à l'EBJIS est obligatoire pour au moins un des postes de la présidence de l'ABJIN à tout moment, ainsi que pour au moins un autre membre du comité exécutif.

Répartition des rôles :

- a) Président
- b) Vice-président
- c) Président sortant
- d) Secrétaire général / Trésorier
- e) Quatre membres généraux

Processus de sélection

Le comité exécutif travaillera à l'élection d'un nouveau comité parmi ses membres en 2027. Ce processus reflétera celui de l'élection du comité exécutif de l'EBJIS. Les candidatures seront ouvertes par le biais d'une

communication aux membres de l'ABJIN lors de la convocation de l'assemblée générale de l'EBJIS, au plus tard six semaines avant l'assemblée annuelle. Les candidatures doivent être soumises au plus tard une semaine avant

Rôle et responsabilités du comité exécutif

Le comité exécutif se réunit tous les trimestres, sur invitation du président ou du secrétaire général. Les réunions se tiennent en ligne deux fois par an et en personne deux fois par an, une fois lors de la réunion annuelle de l'EBJIS et une fois lors d'un événement auquel l'ABJIN participe en Afrique cette année-là.

Le comité exécutif est présidé par le président ou, en cas d'empêchement, par le vice-président.

Les responsabilités du comité exécutif sont les suivantes :

- a) Examiner et contribuer aux activités et initiatives de l'ABJIN
- b) Décider de la création de nouveaux groupes de travail
- c) Diriger les groupes de travail
- d) Approuver les projets de l'ABJIN
- e) Mener les activités courantes de l'ABJIN
- f) Assurer la supervision stratégique du réseau
- g) Encourager l'adhésion de nouveaux membres
- h) Représenter l'ABJIN à l'extérieur
- i) Soutenir les rapports au comité exécutif de l'EBJIS

Les décisions du comité exécutif sont prises à la majorité simple des voix des membres présents, ainsi que par voie électronique et/ou par téléconférence.

Les membres du comité exécutif ne reçoivent aucune rémunération de la part de l'ABJIN ou de l'EBJIS.

Membres consultatifs du comité exécutif

Les membres consultatifs sont cooptés par le comité exécutif pour des projets spécifiques de l'ABJIN. La durée de leur mandat est déterminée au cas par cas par le comité exécutif.

Les membres consultatifs peuvent assister aux réunions et doivent être tenus informés des activités du comité exécutif. Ils n'ont pas le droit de vote sur les décisions du comité, mais peuvent contribuer aux discussions et donner des conseils sur des projets spécifiques relevant de leur domaine d'expertise.

Groupes de travail

Les groupes de travail sont le moyen par lequel l'ABJIN mène les travaux à réaliser pour atteindre ses objectifs.

Les groupes de travail actuels sont les suivants :

- 1. Éducation
- 2. Directives FRI
- 3. Base de données

Ces groupes de travail peuvent s'agrandir ou de nouveaux groupes peuvent être ajoutés à mesure que le réseau se développe.

Les responsabilités des responsables des groupes de travail sont les suivantes :

- a) Assurer la supervision stratégique des travaux
- b) Rencontrer régulièrement les membres du groupe de travail
- c) Rendre compte au comité exécutif de l'ABJIN lors des réunions trimestrielles
- d) Recruter les membres de l'ABJIN appropriés pour les travaux
- e) Faire appel à des conseillers et à des collaborateurs si nécessaire
- f) Veiller à ce que les travaux soient réalisés conformément aux objectifs fixés
- g) Veiller à ce que les travaux bénéficient d'une large représentation de toute l'Afrique

Collaborations

Nous collaborerons dans la mesure du possible avec d'autres organisations menant des travaux similaires et veillerons à la synergie des idées et à l'efficacité des ressources.

Les membres du comité exécutif de l'ABJIN peuvent proposer de nouvelles collaborations à tout moment, qui seront examinées par le comité lors de la réunion trimestrielle suivante.

Collaboration avec l'EBJIS

Afin de faciliter la collaboration et la bonne gouvernance entre les membres et les comités exécutifs de l'EBJIS et de l'ABJIN, les mesures suivantes seront mises en place :

- Les dirigeants de l'EBJIS seront invités à participer aux événements de l'ABJIN et en seront informés à temps .
- Le président de l'ABJIN, ou son adjoint, sera tenu d'assister à l'assemblée générale annuelle de l'EBJIS.
- Le comité exécutif de l'ABJIN rendra compte chaque année au comité exécutif de l'EBJIS, ou à la demande de celui-ci.

Adhésion

Toute personne intéressée par la IOA, en particulier en Afrique, est invitée à demander à rejoindre le réseau.

Conditions d'adhésion :

- Être un clinicien en règle.
- Avoir un intérêt particulier pour la IOA en Afrique et une expérience de travail dans un contexte similaire.

Nous soutiendrons particulièrement l'adhésion de cliniciens basés en Afrique, toutes régions confondues.

L'adhésion est gratuite.

Pour rejoindre le réseau, les personnes intéressées sont invitées à remplir un formulaire en ligne. Les candidatures seront examinées et approuvées par le comité exécutif.

La base de données des membres de l'ABJIN sera gérée par le secrétariat de l'EBJIS.

La communication régulière avec le réseau se fera par e-mail, sur les réseaux sociaux et en personne lors de la réunion annuelle. La réunion annuelle se tiendra en personne et en ligne, au moment de l'assemblée générale de l'EBJIS.

Langue et communication

Tous les documents officiels de l'ABJIN seront rédigés en français et en anglais.

Toutes les communications officielles de l'ABJIN seront rédigées en français et en anglais.

Toutes les publications de l'ABJIN sur les réseaux sociaux seront rédigées en français et en anglais.

Site web

Les pages web de l'ABJIN seront hébergées sur le site web de l'EBJIS, mais porteront le logo et la marque de l'ABJIN.